



EDA CORSE

École des avocats

**COLLOQUE / JOURNÉE CORSICA
DROIT DU DOMMAGE CORPOREL**



L'indemnisation des victimes : la réalité face à la procédure

**VENDREDI 11 MAI 2018
A BASTIA
(Musée de BASTIA)**

De 9 heures à 13 heures et de 14 heures 30 à 17 heures 30

Siret n°499746360

Agrément Préfectoral n° 94 20 20 53520.

16, Boulevard Hyacinthe de Montera Immeuble LE BOURGEOIS – 20200 BASTIA

Tel : 04.95.31.54.57 – courriel : crfpa.corse@gmail.com



EDA CORSE

École des avocats

PROGRAMME

ACCUEIL CAFÉ 8 heures 30

Matinée de 9 heures à 12 heures 30

Sous la présidence de Maître Eric MORAIN, Avocat au Barreau de PARIS

9 h 00 : Présentation de la journée

Par Maître L GAERTNER de ROCCA SERRA, Avocat au Barreau de BASTIA

9 h 15 : L'indemnisation de la victime d'infraction : du drame incontesté à la preuve (souvent contestée) du préjudice, le parcours du combattant.

Par Maître Eric MORAIN, Avocat au Barreau de PARIS

10 h 15 : La victime vue au travers du kaléidoscope indemnitaire.

Par Madame Marie-Christine LAGRANGE, Conseiller honoraire de la CA de Paris

11 h 15 : FGAO - FGTI / L'indemnisation des victimes par la solidarité nationale L'intervention du FGAO en justice et l'articulation de l'indemnisation par le FGTI avec la procédure pénale

Par Madame Nathalie FAUSSAT, Directrice du FGTI et par Monsieur François BERTRAND, Responsable de la délégation de Marseille du Fonds de Garantie

PAUSE DÉJEUNER

Après-midi de 14 heures à 17 heures 30

14 h 00 : Revue d'Actualité et Table Ronde en Droit du Dommage Corporel

Par Maître Frédéric BIBAL, Avocat au Barreau de PARIS

Avec l'intervention des différents conférenciers de la matinée

17 h 15 : Propos conclusifs

Siret n°499746360

Agrément Préfectoral n° 94 20 20 53520.

16, Boulevard Hyacinthe de Montera Immeuble LE BOURGEOIS – 20200 BASTIA

Tel : 04.95.31.54.57 – courriel : crfpa.corse@gmail.com



EDA CORSE

École des avocats

L'indemnisation des victimes : la réalité face à la procédure

VENDREDI 11 MAI 2018

A BASTIA

INSCRIPTION

Contact et Inscription :

crfpa.corse@gmail.com ou par voie postale

EDA CORSE

C/o Me Laurence GAERTNER de ROCCA SERRA

16, Boulevard Hyacinthe de MONTERA

20200 BASTIA

le Président : Me Laurence GAERTNER de ROCCA SERRA / 06 20 33 19 95

le Trésorier : Me Vanina CASIMIRI / 06 60 29 00 33

Etude / cabinet / raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de tél :

Courriel :

Signature et Cachet de l'entreprise

Tarif inscription : 180 € (Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'EDA CORSE)

L'inscription et le règlement pourront se faire sur le site de l'EDA CORSE, qui sera en ligne d'ici la mi du mois d'avril.

Siret n°499746360

Agrément Préfectoral n° 94 20 20 53520.

16, Boulevard Hyacinthe de Montera Immeuble LE BOURGEOIS – 20200 BASTIA

Tel : 04.95.31.54.57 – courriel : crfpa.corse@gmail.com